

**Maison des jeunes St-Rémi inc. Admissile / Billet d'autorisation parentale**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : vendredi 13 avril 22h**

J'autorise mon jeune à participer à l'activité : **Nuit d'horreur**

Date : vendredi 13 avril

Heure de début : 22h30

Heure de fin : 3h (à la fin du deuxième film)

Coût : gratuit

Nom du jeune : \_\_\_\_\_ # d'Ass. Maladie : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_ # tel : \_\_\_\_\_

Intervenant en charge: Stéphanie Faubert

Mémo : Nous allons porter tous les jeunes à leur domicile à la fin de l'activité.

Pour plus d'informations, téléphoner au 454-6657

*J'autorise que les photos prises lors de l'activité soient publiées dans les médias ou autres.*

***Les règlements de la Maison des jeunes s'appliquent. Si un jeune est pris en possession de drogues ou d'alcool, le parent devra venir chercher son enfant.***

***Nous vous suggérons de prendre le temps de discuter de cette sortie avec votre enfant avant et après qu'elle ait eu lieu afin de savoir ce qu'elle lui a apportée.***